

## **INSTRUCTIONS POUR LA REDACTION D'ARTICLE**

### **Reunió Tècnica 2014**

Le texte doit comporter 3.500 mots maximum, résumé, texte, références, notes et légendes des illustrations inclus.

Le texte doit être rédigé avec la police Arial, taille 12, sans mise en page.

Le texte peut être accompagné de 6 illustrations maximum (photos ou schémas confondus), numérotées de 1 à 6, avec les légendes indiquées après les références bibliographiques.

Les notes dans le texte doivent être regroupées à la fin de l'article.

### **Références bibliographiques**

Les références doivent inclure toutes les publications qui sont citées dans l'article ; elle sont listées à la fin de l'article, par ordre alphabétique d'auteur. Quand une ou plusieurs publications d'un même auteur sont citées, elles doivent être listées par ordre chronologique, en commençant pas la date la plus ancienne. Ne pas abrégé les titres de revues. Utiliser l'italique seulement pour le titre des publications.

Lorsque vous citez une référence dans le corps du texte, incluez le nom de l'auteur et la date de publication entre parenthèses, par exemple :

(Grattan 1987)

Grattan (1987) décrit une méthode . . .

S'il y a plus d'une référence, l'ordre est chronologique, par exemple :

(Grattan 1987, Young 1991, Pennec 1999)

Quand une page ou une section spécifique est citée, elle est située après la date, précédée d'une virgule :

(Thomson 1981, p. 112)

(Werner 1972, p. 58–60)

### **Exemples de différents types de référence**

#### Livre

Feller R.L., Stolow N. and Jones E.H., *On picture varnishes and their solvents*. Revised ed. Washington, DC: National Gallery of Art, 1985.

#### Article

Rees-Jones S., "A note on the transfer of light into and out of paintings", *Studies in Conservation* 38(4), p. 174–179, 1983.

#### Chapitre

Stoner J.H., "The mortality of things", *Caring for your collections: preserving and protecting your art and other collectibles*, ed. H. Welchel. New York: Harry N. Abrams, p. 10–17, 1992.

### Travail non publié

de la Rie E.R., *Stable varnishes for old master paintings*, Ph.D. dissertation, University of Amsterdam, Netherlands, 1988.

### Publication Internet

Les source Internet qui sont identiques à des sources imprimées (comme les articles qui sont publiés dans des revues Internet) doivent être citées de la même manière que leurs équivalents imprimés, avec l'ajout de l'URL.

### Exemple

Meacham, W., "The "restoration" of the Turin shroud: A conservation and scientific Disaster", *e-conservation magazine* (13). <http://www.e-conservationline.com/content/view/862>, 2010, téléchargé le 11/12/2010.

### Communication personnelle:

Eshøj, B., Royal Danish Academy of Fine Arts School of Conservation, personal communication, 27 March 2008.

### **Unités**

Le SI (Système international) d'unités doit être utilisé ; si nécessaire, donnez les autres unités entre parenthèses. Quand les abréviations peuvent être ambiguës, les unités doivent être écrites en toutes lettres. Les symboles grecs ou les abréviations chimiques ou autres noms doivent être définis quand ils sont cités pour la première fois. L'unité doit être séparée de la quantité par un espace, par ex. 64 kg, 3 x 4 mm. Ne pas utiliser d'abréviations pour les unités qui ne sont pas internationales comme les heures, les jours etc. ou quand l'unité est mentionnée dans un texte, par ex. "la longueur a été mesuré au millimètre près" .

Utilisez si possible la nomenclature IUPAC (International Union of Pure & Applied Chemistry) pour identifier les composés chimiques (<http://www.iupac.org/nomenclature>). La nomenclature IUPAC doit être donnée lors de la première citation du nom courant ou de l'abréviation du nom chimique, par ex. méthylbenzène (toluène). Il en va de même pour les méthodes et descripteurs d'autres propriétés, par ex., pour la couleur, on utilisera le système CIE (Commission Internationale de l'Éclairage).

### **Mélanges**

Pour les mélanges indiquez entre parenthèses le type de rapport utilisé : poids/volume (p/v), volume/volume (v/v) ou poids/poids (p/p).

### **Images**

-La résolution d'image doit être de 300 dpi et de taille minimum 10x15 cm.

-Les images et tableaux peuvent être cités dans le texte entre parenthèses (Figure 1)

-A la fin du texte, il faut rédiger une liste d'illustrations en indiquant une brève description de l'image

-Envoyer les illustrations séparément du texte, en les nommant de la façon suivante:

NomAuteur\_Fig\_1.jpg;

NomAuteur\_Fig\_2.jpg; ...

-Les auteurs peuvent donner des indications sur comment ils pensent que les images et le tableaux devraient être situés dans le texte, les éditeurs essayeront de suivre les consignes.